

COMPTE DE RESULTAT

A-Z MENUISERIE

**4 Allée du Parc Bleu
38080 L'ISLE D'ABEAU**

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

31/12/2023

CERTIFIE CONFORME À L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Cay' or similar, written below the certification text.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A-Z MENUISERIE		Néant * ☐			
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210			
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		services*		217		218	375 111	189 954	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée*				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	11	4		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	375 122	189 958		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises)*				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)		242	111 902	41 977			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE* 243)		244	2 690	1 323			
	Rémunérations du personnel*				250	131 209	64 487		
	Charges sociales				252	42 330	24 783		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, I-2°, al 3 du CGI 255)			254	4 759	1 915			
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259		262	1	119			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260							
Total des charges d'exploitation (II)					264	292 891	134 603		
I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	82 231	55 355		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	0			
	Produits exceptionnels (IV)				290				
	Charges financières (V)				294	348	971		
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	4 067			
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	15 204	9 346		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	62 612	45 037		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	62 612	314		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	15 204			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (art. 44 octies A) 987		Basans d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A) 989						
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies) 138		Basans urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies) 992				
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer 344		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
	Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643		Créance report en arrière du déficit 346		350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649				
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	77 816	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356				
Déficits antérieurs reportables :*		dont imputés sur le résultat :			360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	77 816	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

BILAN

A-Z MENUISERIE

**4 Allée du Parc Bleu
38080 L'ISLE D'ABEAU**

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

31/12/2023

CERTIFIE CONFORME À L'ORIGINAL

Ray

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseA-Z MENUISERIE

Néant * ☐

Adresse de l'entreprise4 Allée du Parc Bleu 38080 L'ISLE D'ABEAU

SIRET

9

0

7

8

1

6

3

7

5

0

0

0

1

4

Durée de l'exercice en nombre de mois*

12

Durée de l'exercice précédent*

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial*	010	012			
	Autres*		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	18 639	030	4 740	13 899	20 744	
	Immobilisations financières* (1)	040	519	042		519	519	
	Total I (5)	044	19 158	048	4 740	14 418	21 263	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
		Marchandises*	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	14 000	066		14 000		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*	068	67 016	070	67 016	22 192
			Autres* (3)	072	10 791	074	10 791	6 827
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	64 734	086		64 734	32 525	
	Charges constatées d'avance*	092	3 078	094		3 078	2 906	
	Total II	096	159 620	098		159 620	64 451	
	Total général (I + II)	110	178 778	112	4 740	174 038	85 713	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		1 800	1 800			
	Écarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		180				
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131						
	Report à nouveau	134		44 857				
	Résultat de l'exercice	136		62 612	45 037			
	Subventions d'investissement	137						
Provisions réglementées	140							
Total I	142		109 450	46 837				
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		12 372	15 556			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		32 740	3 926			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)	169	5 720	172	19 476	13 322		
	Comptes courants d'associés	173				6 072		
	Autres dettes	175						
Produits constatés d'avance	174							
Total III	176		64 588	38 876				
Total général (I + II + III)				180		174 038	85 713	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 981
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A-Z MENUISERIE

Siège social : 4 Allée du Parc Bleu 38080 L'ISLE D'ABEAU
SASU au capital de 1 800 euros - Siret 90781637500014 - APE 4332A

DÉCISIONS UNILATÉRALES ORDINAIRES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 31 MAI 2024

I - Il a été préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président et associé unique, propriétaire de la totalité des 100 actions composant l'intégralité du capital social de la Société A-Z MENUISERIE, Monsieur OANCA Toni a établi et arrêté le bilan et le compte de résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

II - L'associé unique a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- **Approbation des comptes**
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 et distribution éventuelle d'un dividende**
- **Conventions articles L.227-10 du Code de Commerce**
- **Rémunération de la présidence,**
- **Questions diverses**

PREMIÈRE DÉCISION - approbation des comptes

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 62 612,15 euros.

DEUXIÈME DÉCISION - affectation du résultat - dividende

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0,00 euros et l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 15 204,00 euros.

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'associé unique de 107 469,61 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023	62 612,15 €
Report à nouveau	44 857,46 €
Réserves distribuables	- €
Total	107 469,61 €

L'associé unique décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	107 469,61 €
Réserve légale	- €
Report à nouveau	- €
Total	107 469,61 €

Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'associé unique décide de procéder à une distribution de dividende pour cet exercice.

La mise en paiement de ce dividende interviendra à compter de ce jour. Il est rappelé que la somme de : **107 469,61 €**

sera réduite des prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, soit : **18 484,77 €**

et un prélèvement au taux de 12,8 %, soit : **13 756,11 €** à titre de l'impôt sur le revenu sera pratiqué.

Distribution de dividendes au titre des précédents exercices sociaux

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué
2022	0 €

TROISIÈME DÉCISION - rémunération de la présidence

L'associé unique confirme que ses fonctions de Président ont donné lieu à une rémunération au titre de cet exercice pour un montant de 36 500,00 euros.

QUATRIÈME DÉCISION - conventions "article L.227-10 du Code de Commerce"

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, l'associé unique mentionne l'absence de conventions au titre de l'exercice.

CINQUIÈME DÉCISION - pouvoirs

L'associé unique, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Le Président
Monsieur OANCA Toni



CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL